

Question écrite de Mme Monica Huber Fontaine du 24 mai 2000: «"Stations service dans les quartiers d'habitation".».

Quelle est la politique de la Ville de Genève en matière d'autorisation d'exploitation des stations-service au centre-ville, sur les voies internes aux quartiers d'habitation? Cela d'autant plus que ces stations engendrent une circulation de transit dans ces quartiers, par exemple:

- Station Shell, rue Jean-Violette (Plainpalais);
- Station Elf, rue Marignac (Champel);
- Station Coop, rue Monnier (Champel).

D'autre part, ces stations représentent un danger réel d'explosion au moment du remplissage des citernes.

Signature(s)